

INSCRIPTIONS COLLEGE – MODALITES

INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2020 – 2021

Vous avez le projet de nous confier votre enfant à la rentrée 2020.

Voici la procédure à suivre :

1^{ère} étape : demande d'inscription

Le document « Dossier de demande d'inscription Collège » est à télécharger sur le site www.institutionbayard.fr et à retourner au collège avec les pièces demandées (par courrier ou en le déposant à l'accueil), à savoir :

- copie de la page vaccinations du carnet de santé de l'enfant avec son nom,
 - photocopies des bulletins de l'année 2018/2019 pour le collège,
- ainsi que tout autre document que vous jugerez utile pour l'étude de votre demande d'inscription.

Après étude de votre dossier :

- soit vous serez appelés pour convenir d'un entretien avec le chef d'établissement.

La présence de votre enfant est impérative.

- soit vous serez informés par courrier :
 - Que votre enfant est placé sur liste d'attente
 - Que votre candidature n'est pas retenue.

2^{ème} étape : finalisation de l'inscription

A la suite de la rencontre avec le Chef d'Etablissement, si vous recevez l'accord pour une inscription définitive, nous vous remettons un dossier qui devra nous être retourné dans les 8 jours qui suivent l'entretien. Vous devrez vous acquitter des frais administratifs (conservés par l'Etablissement en cas de désistement).

Vous recevrez mi-Juillet par mail les documents nécessaires à la préparation de la rentrée.